

SÉANCE DU 9 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit le mardi 9 janvier à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 janvier 2018 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Frédéric LANGLOIS, Loïc TAPISSIER, Jean-François GOMEZ, Philippe PICQUE. Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Isabelle DESHAYES (arrivée en cours de séance).

Excusés : Mr Patrick DELANDE, Mmes Pascaline HAMONIER, Isabelle POSTEL, Sophie CHAUMEIL

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Mr Jean-François Gomez demande que soit précisé sur le compte-rendu du précédent Conseil Municipal, que son intervention sur les illuminations concernait « les entrées de la commune, la mairie, l'église et la halle ».

LOCATION DE LA SALLE DE L'ANCIENNE ÉCOLE DES GARÇONS : CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES

Considérant la demande de Monsieur LANDIER Jean-François de la Trésorerie de la commune, concernant les encaissements de toutes les recettes (dons, vente de bois, location de salle...), le Conseil Municipal décide de nommer un régisseur titulaire et un régisseur suppléant auprès de la Trésorerie. Madame DHENAIN Martine est nommée régisseur titulaire et Madame Angélique BRUZEAU, née COZETTE, régisseur suppléant.

Cette fonction consistera à percevoir les encaissements (dons, vente de bois, location de salle...) et à transmettre ces paiements à la trésorerie (consignés sur un registre).

Les régisseurs percevront une indemnité, en fonction du volume des recettes perçues, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal autorise également Monsieur le Maire à prendre les arrêtés correspondant à la création de la régie ainsi qu'à la nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant.

RUE DU MARÉCHAL DE BOUFFLERS : STATIONNEMENT ENTRE LE N°51 ET LE N°63

Conformément à l'arrêté municipal du 16 septembre 2016, le conseil municipal réaffirme l'impossibilité de stationner entre le N°51 et N°63 de la rue du Maréchal de Boufflers.

STATION-SERVICE, FOURNITURE DE CARBURANT : CHOIX DE L'ENTREPRISE

La commune a lancé un marché public, pour une durée de deux ans, du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2019. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 décembre 2017 ; deux entreprises ont répondu à cet appel d'offres de fourniture de carburants : DMS et Samuel Nollet.

L'entreprise Samuel NOLLET est retenue, car elle présente la proposition de prix la moins disante.

QUESTIONS DIVERSES

- Vœux de la CCPV le jeudi 18 janvier à 19h00 (salle polyvalente de Feuquières).
- Vœux de la maison de retraite Temps de Vie le vendredi 12 janvier à 15h.
- Lecture de la lettre de vœux de Mme et Mr DUPUIS Jean-Claude.
- Lettre de remerciement de la Clique Songeonaise à Mr le Maire ainsi qu'aux Conseillers municipaux et à Mr MABILLOTTE pour leur soutien à l'organisation de la foire aux harengs.
- Le secrétariat de Mairie est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 17h, ainsi que les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedis du mois de 9h à 12h.
- Un courrier du Conseil Départemental 60, concernant la commémoration du Centenaire de la Guerre 1914 / 1918, propose un projet d'exposition intitulé « 686 communes, 686 héros » dont l'objet est d'identifier dans chaque commune un « Mort pour la France » ; le Conseil Municipal estime que toutes les personnes mortes sur le champ de bataille sont des héros.
- La CCPV a transmis un courrier relatif au suivi du contrat de ruralité ; la commune de Songeons est concernée par le parcours sportif.

Mr Robert MABILLOTTE informe que :

- Il est procédé actuellement au remplacement de lampes sur le réseau d'éclairage public.
- Le dégraissage du hameau de Séronville a été réalisé.

Mr Jean-Claude BAGUET informe que :

- Les vœux aux employés communaux auront lieu le 10 janvier 2018.
- Les bulletins municipaux sont imprimés et doivent être distribués avant le 14 janvier 2018.
- Un problème d'écoulement d'eaux pluviales, suite aux intempéries a été constaté, rue de la Briqueterie. Le fonctionnement de buses D 107 va être vérifié, pour éviter le renouvellement de ce phénomène.
- Gamm Vert prête son parking pour les travaux de réalisation de l'abri bus de l'école élémentaire. Des remerciements sont adressés à Gamm Vert.

Mr Jean-François GOMEZ propose que :

- En 2018, il faudrait envisager une intervention sur la toiture de la halle.
- Illuminations de Noël 2018 : uniquement aux entrées de la commune.

Mr Frédéric LANGLOIS informe que :

- Les 16 et 17 juin 2018, l'association Chaines et Galets organisera une manifestation (présence de 100 à 150 solex, rallye touristique de voitures, méchoui...).

Mme Annick DUPONT informe que :

- L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se déroulera le vendredi 26 janvier à 20h30. Le comité des Fêtes est à la recherche de bénévoles et de membres de bureau.

Mme Isabelle DESHAYES informe que :

- Les personnes âgées ont apprécié le colis remis avant les fêtes de Noël. Cette appréciation est partagée par l'ensemble du Conseil Municipal.

Mr François DUMARS rappelle que :

- Le Tour de France passera dans Gerberoy le 14 juillet 2018 ; une réunion sera organisée par Gerberoy prochainement.

La séance est levée à 20 heures 50 minutes.

La prochaine séance aura lieu le mardi 13 février 2018 à 19 h 30.